Jet d'encre continu
Témoignage client
Van der Salm

La pépinière européenne Van der Salm est prête pour le nouveau passeport phytosanitaire

La pépinière Van der Salm, qui cultive différentes espèces végétales (en particulier la lavande), est prête pour le passeport phytosanitaire. Le nouveau règlement 2016/2031/UE relatif à la santé des végétaux entrera en vigueur le 14 décembre 2019. En vertu de ce règlement, chaque producteur de matériaux de culture, de plantes et de fleurs au sein de l'Union européenne est tenu de fournir des informations sur l'identité et l'origine des produits. Un passeport phytosanitaire était déjà obligatoire pour différentes espèces végétales, notamment la lavande, mais cette législation est en train de changer.

Fondée voici 30 ans, l'entreprise familiale Van der Salm s'est développée au fil des ans pour devenir une société d'horticulture sous serre moderne et un chef de file européen sur le marché des plants de lavande. Outre la lavande, la société Van der Salm cultive le buis, la gaulthérie, l'épicéa glauca conica, le pin parasol, le houx crénelé et les fruits décoratifs.

Van der Salm possède aujourd'hui neuf filiales aux Pays-Bas et trois au Portugal, qui sont gérées depuis son siège situé à Boskoop, aux Pays-Bas. Une partie des plantes est commercialisée sur le marché néerlandais tandis que le reste est exporté, notamment vers l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Europe de l'Est et la Scandinavie.

Van der Salm devait répondre immédiatement aux exigences de cette nouvelle législation. Les informations du passeport phytosanitaire étaient auparavant pré-imprimées sur les étiquettes des plantes, mais la nouvelle législation impose davantage de flexibilité.

Les plantes doivent être codées au cours du processus d'empotage, lorsque les pots sont encore propres. Il faut ensuite plusieurs semaines ou mois aux boutures pour se transformer en véritables plantes.

Van der Salm utilise des pots de différentes tailles. Il est également nécessaire de pouvoir modifier l'espèce végétale et le pays d'origine sans devoir conserver des stocks inutilement élevés de divers types d'étiquettes pré-imprimées pour les plantes. En codant les informations directement sur le pot plutôt que sur l'étiquette de la plante, le problème de stock est résolu. Il est ainsi possible d'utiliser une étiquette uniforme pour les plantes, tandis que les données variables sont imprimées sur le pot.

« Le choix de Videojet n'a pas été difficile à faire. Un responsable client de Videojet nous a contactés pour nous demander si nous étions prêts pour le passeport phytosanitaire. Nous commencions tout juste à nous pencher sur la question ; son appel est donc tombé à point nommé. Le responsable client nous a rendu visite le jour suivant pour effectuer une démonstration et, une semaine plus tard, nous avions déjà commandé une nouvelle imprimante pour nos 12 lignes de production », explique Ruud Drost, Responsable opérationnel.

La société Van der Salm utilise l'imprimante à jet d'encre continu Videojet 1580. Pour Van der Salm, la simplicité d'utilisation et la possibilité de changer facilement de format de pot étaient des aspects importants. Ils ont immédiatement apprécié la fonction Code Assurance, qui leur permet de prédéfinir des messages, facilitant ainsi le travail du personnel de production lors de la transition entre les différents produits sans commettre d'erreurs. Autres avantages importants : l'installation simple et rapide de l'imprimante et sa résistance aux intempéries. Enfin, grâce à son statut d'entreprise internationale, Videojet est en mesure de livrer des machines au Portugal et de proposer une assistance technique locale. Six machines sont donc prévues pour le site de production au Portugal.

Videojet est aujourd'hui un nouveau partenaire pour Van der Salm, avec en perspective de nombreuses années de collaboration fructueuse et une croissance mutuelle pour les deux entreprises !

Tél. **0810 442 800**
(prix d'un appel local)
E-mail **marquage@videojet.fr**
ou rendez-vous sur le site **www.videojet.fr**

Videojet Technologies SAS
ZA Courtaboeuf / 16 av. du Québec / Bât. Lys
91140 Villebon Sur Yvette / France

© 2019 Videojet Technologies SAS — Tous droits réservés.

Videojet Technologies s'est fixé comme politique de toujours améliorer ses produits. Nous nous réservons le droit de modifier la conception et/ou les spécifications de nos produits sans préavis.